

## **Bringing them Home : rapatriements aborigènes et colonialisme australien**

Martin Préaud,

Chercheur associé, LIA TransOceanik

Postdoctorant, SOGIP (ERC 249236), Laboratoire d'Anthropologie des Institutions et des Organisations Sociales

---

L'expression « Bringing them home », dans un contexte australien, renvoie à ce qu'il est convenu d'appeler les « Générations volées », c'est-à-dire à ces milliers d'enfants arrachés à leur parents aborigènes entre le début du 20<sup>ème</sup> siècle et le début des années 1970 dans le but de les assimiler à la société australienne coloniale et de couper le lien avec leurs familles, langues, territoires et cultures. *Bringing them home* (HREOC 1997) est le titre du rapport de la Commission Australienne des Droits de l'Homme publié en 1997 qui exposa publiquement ces politiques d'enlèvement systématique à la société australienne et au monde<sup>1</sup>. Pour les membres de ces générations volées, retracer leur origine et rétablir le contact demeure un enjeu existentiel, travail de reconnexion auquel s'attachent des organisations comme Link-Up depuis les années 1970.

L'arrachement d'enfants n'est pas l'objet de cet article qui traite d'autres formes d'arrachement, d'autres retours, et postule leur lien à un même crime fondateur. Dans la « logique d'élimination » qui, selon l'historien Patrick Wolfe (1994, 2006) caractérise le colonialisme de peuplement, – une logique d'élimination de la présence autochtone par les colons motivée en premier lieu par le désir d'accaparement foncier - l'appropriation coloniale se décline en diverses modalités et porte sur une grande variété d'objets : terres, artefacts, liens familiaux, etc.

Cette présentation aborde l'appropriation coloniale des ossements autochtones : squelettes emportés par les anthropologues au tournant du 20<sup>ème</sup> siècle ainsi que les objets sacrés – ossements des ancêtres créateurs – accaparés par des ethnographes peu scrupuleux et autres entrepreneurs coloniaux. Comme pour les autres formes d'appropriation coloniale, l'enjeu du retour ou de la restitution est au cœur des actions contemporaines visant la réparation des injustices passées. Il s'articule en cela à la problématique de la mémoire qui, ainsi qu'il le sera proposé après une étude de cas, dans son lien au crime fondateur, est une passerelle possible entre les mondes créoles et autochtones.

### **Restes ancestraux et restitutions**

Depuis la fin des années 1970, les demandes aborigènes de restitution de restes humains et ancestraux, accaparés par des colons ou des scientifiques jusqu'aux années 1930, se sont multipliées à mesure que les différents groupes ont pris conscience du nombre de ces restes entreposés dans des musées en Australie, en Europe et dans le monde. Leur nombre total demeure inconnu et concerne d'autres groupes humains victimes de la colonisation. Parmi les pionniers de ce mouvement de rapatriement, le Centre Aborigène de Tasmanie obtint dès 1976 la restitution des restes de Truganini, la prétendue dernière tasmanienne ; en Nouvelle-Galles-du-Sud, les frères Trevorrow lancèrent un mouvement que poursuivent aujourd'hui des militants tels que Bob Weatherall au Centre pour la Politique Culturelle Autochtone de Brisbane, militant de la première heure à qui l'on doit l'idée que ces restes accaparés constitue la première génération volée d'Aborigènes en Australie.

Ces mouvements, mobilisations et autres formes de lobbying ont mené à la mise en place par le gouvernement australien, à partir des années 1990, de deux grands programmes

---

<sup>1</sup> Voir également le site de témoignages <http://stolengenerationstestimonies.com/> (dernier accès décembre 2012).

de soutien aux processus de restitution des restes humains et objets culturels : le *Return of Indigenous Cultural Property program*, mis en place en 1993, et l'*International Repatriation Program*, initié en l'an 2000. Ces programmes ont facilité la restitution et le retour dans des communautés autochtones de 2383 squelettes (entiers ou fragmentaires) et de 1358 objets. En outre, les institutions culturelles australiennes, en particulier le National Museum of Australia de Canberra, se sont également engagées dans le développement de collaborations avec les communautés et groupes autochtones afin de restituer les restes ancestraux et les objets sacrés présents dans leurs collections, pour aménager de manière appropriée leur exposition, partager leur informations ou diffuser leurs archives sous forme numérique. Cette évolution reste lente, parce qu'elle implique un changement culturel au sein de ces institutions, confrontées à la nécessité d'incorporer à leurs procédures administratives un espace pour l'opération des protocoles autochtones selon leur temporalité et logique propres.

## **KALACC**

Le Centre de la Loi et Culture Aborigène du Kimberley (KALACC), est une organisation régionale qui rassemble une trentaine de groupes linguistiques et culturels distincts partageant une expérience semblable de la colonisation de leurs pays. Celle-ci fut tardive dans le Kimberley (1881-1950) et correspond au moment où la collecte d'objets et d'ossements bat son plein. Cette colonisation s'est traduite, pour ses premiers habitants, outre les morts par choc microbien, fusil ou déportation, par des déplacements et regroupements massifs de population au sein d'institutions coloniales diverses : missions, stations d'élevage extensif, prisons, hôpitaux. C'est au sein de ces institutions où ils furent transformés en main d'œuvre servile, que les Aborigènes du Kimberley sont entrés dans un processus particulier de créolisation qui les amène aujourd'hui à partager une identité régionale, à utiliser un même système de parenté classificatoire comme référence ainsi qu'une même langue de communication, le Kriol (Préaud 2012).

Fondée en 1984 avec pour objectif le maintien des pratiques rituelles, KALACC s'est progressivement dotée de nouvelles missions : promotion de la loi et culture auprès des institutions et du public australiens et médiation culturelle dans la mise en œuvre des politiques publiques, notamment dans les politiques de rapatriement de restes ancestraux. Cette mission est prise en charge, lorsque les financements le permettent, par un responsable des rapatriements. Depuis les bureaux de KALACC, sis dans la petite ville de Fitzroy Crossing, et sous la direction des membres du comité exécutif de l'organisation, il a mené des négociations avec plusieurs musées australiens (Perth Museum, McLeay Museum à Sydney, Museum of Western Australia) et à l'international (musée d'histoire naturelle de Vienne) ; il a également assisté le premier musée européen engagé dans une démarche de rapatriement volontaire, le musée d'histoire naturelle de Stockholm, occasion pour laquelle il a également pris en charge le rapatriement de restes ancestraux en provenance du Queensland et de Nouvelle-Galles-du-Sud. Aujourd'hui, KALACC est l'une des organisations aborigènes qui possède la plus grande expérience en la matière en Australie, reconnue pour son expertise culturelle et sa capacité à développer des protocoles appropriés pour opérer un rapatriement conforme aux prescriptions traditionnelles, adaptant les procédures traditionnelles aux conditions contemporaines de leur exercice.

## **Garder le pays vivant**

Pour les membres de KALACC, les demandes de restitution d'objets et de rapatriement des corps de leurs ancêtres répondent à une triple exigence religieuse, politique et mémorielle, cette présentation insistant particulièrement sur ce dernier point.

L'argument religieux est le plus souvent mis en avant – les esprits des morts ne peuvent trouver le repos en dehors de leurs pays – et se comprend d'autant mieux que du

point de vue aborigène les morts et les ancêtres sont littéralement constitutifs du pays puisqu'ils représentent son principe de vie et de reproduction. Oter ce principe, l'arracher du sol, c'est attenter à la vie du pays et de ses habitants ainsi qu'à la possibilité d'une transmission intergénérationnelle des procédures qui permettent de réactiver ce principe de création.

Politiquement, les demandes de restitution s'inscrivent dans le cadre plus large d'affirmation autochtone d'un contrôle sur leur propriété intellectuelle et culturelle. Cette revendication demeure une clé pour les mouvements politiques autochtones tels qu'ils se sont constitués à partir de la fin des années 1960 et qui sont désormais reconnus au sein des instances internationales, notamment au travers de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones de 2007, ratifiée par l'Australie deux ans plus tard. En février 2012, les représentants autochtones au sein des groupes de travail de l'Organisation Mondiale pour la Propriété Intellectuelle (ressources génétiques, traditions culturelles et savoirs traditionnels) ont claqué la porte d'une négociation dans laquelle ils ne sont reconnus que comme simples observateurs : ils refusent aux Etats de statuer sur ce qui relève de leur souveraineté.

Du point de vue de la mémoire, les demandes de restitution et les arguments développés en leur faveur participent également de la construction d'une histoire partagée, de l'émergence dans le débat public d'histoires longtemps cachées et pour certaines encore contestées. L'enjeu consiste ici à produire une histoire qui ne se réduise pas au récit des vainqueurs historiques ni n'enferment les acteurs dans un statut de victimes mais crée les conditions d'un tissage de multiples trames historiques dans la conscience nationale.

### Difficultés

« (...) La difficulté, c'est toute la bureaucratie par laquelle il faut passer lorsque vous les rapportez au pays. C'est très difficile d'obtenir que les gens de l'autre côté, ceux qui rendent les trucs, qu'ils connaissent tous les protocoles aborigènes qui sont impliqués pour rapporter des restes ancestraux. Parce que *pour les Aborigènes, même s'ils ne sont que des squelettes, ce sont toujours des ancêtres et des parents* et leur esprit ne peut trouver le repos tant que leurs restes ne sont pas remis là d'où ils viennent. Mais les musées et les anthropologues et tous ceux-là doivent savoir qu'il existe des protocoles aborigènes. Nous devons passer les restes par la fumée, nous devons les remettre là d'où ils viennent, nous devons trouver les bonnes personnes là-bas pour les remettre <sup>2</sup>». (Neil Carter, cité dans La Fontaine 2007 : 197, accentuation ajoutée).

Fin 2006, alors que le poste de chargé de rapatriement n'était plus financé suite au non-renouvellement d'un financement, KALACC conservait dans ses locaux de Fitzroy Crossing une trentaine de boîtes contenant des restes ancestraux restitués depuis 2004, ainsi que près de huit cents objets entreposés dans un container acheté pour l'occasion. Tous attendaient leur retour définitif, rendu problématique par l'absence de personnel ainsi que par la mauvaise qualité des informations fournies par les institutions restitutrices. Or l'enjeu majeur de ces

---

<sup>2</sup> (...) The difficulty is all the red tape that you need to go through when you're bringing it back to country. There's a lot of difficulty with getting the other side, the people who are handing the stuff back, to know all the Aboriginal protocols that are involved in bringing back remains. Because to Aboriginal people, even though they're only skeletons, they're still ancestors and relatives and their spirit can't rest until they put the remains back to where they come from. But the museums and anthropologists and all that need to know that there's Aboriginal protocols. We have to smoke the remains, we have to put them back where they come from, we have to have the right people there that put the stuff back.

processus de restitution consiste en l'identification précise des sites d'où ont été pris les restes afin de pouvoir identifier les personnes qui, responsables de ce territoire aujourd'hui selon la Loi aborigène, parents du pays et de ses ancêtres, ont la capacité d'effectuer un retour approprié. Autrement dit, les difficultés d'ordre diplomatique, juridique et culturelle s'effacent devant la question pratique de savoir où remettre ce qui avait été enlevé. Pour les objets, cette difficulté est redoublée par le fait que, manipulés dans le cadre de rituels et d'échanges, ils avaient vocation à circuler entre partenaires sur un vaste territoire.

Depuis que le poste de chargé de rapatriement est de nouveau financé, le travail consistant pour les communautés concernées à élaborer et mettre en œuvre les protocoles de retour a pu reprendre et les boîtes entreposées à KALACC ont commencé à retourner plus profondément dans les pays aborigènes du Kimberley. Souvent, dans la mesure où les informations concernant les restes sont fragmentaires, de nouveaux lieux sont consacrés pour assurer leur retour au pays : les processus de créativité aborigène jouent alors à plein, articulant les géographies mythiques et traditionnelles à celles façonnées durant la période coloniale et par l'établissement de communautés ou *outstations* sur les territoires obtenus au terme de longs parcours juridiques. Pour les restes ancestraux dont l'origine est entièrement inconnue, les hommes et femmes de loi de KALACC ont proposé l'érection d'un mémorial qui serait situé à Fitzroy Crossing, au bord de l'autoroute, et permettrait de faire connaître cette histoire au plus grand nombre possible tout en consacrant un lieu nouveau pour le repos de ces ancêtres inconnus.

## Mémoires

Enfin, les restitutions de restes ancestraux soulèvent un autre enjeu, pratique et politique, celui de savoir la mémoire dans laquelle réinscrire les restes ramenés au pays. A quelles conditions et de quelle manière peut-on, dans une colonie de peuplement, constituer une mémoire partagée entre les descendants de ceux qui ont pris ces ossements et ceux qui ont été lésés ?

Le film *Dark Science*, qui retrace une histoire de restitution particulière menée par KALACC avec un musée suédois offre sinon des réponses, du moins des pistes de réflexion. Ce documentaire est exemplaire à plus d'un titre : d'une part par ce qu'il illustre parfaitement, en suivant l'exploration menée par le biologiste suédois Eric Mjöberg au début du 20<sup>ème</sup> siècle dans le Kimberley, comment l'esprit darwiniste et scientifique de ce temps permet à ses acteurs de rationaliser et légitimer le pillage de tombes et comment, à cette époque, un aventurier pouvait espérer gloire et fortune de la vente de squelettes exotiques. D'autre part, le film montre l'effet du forfait sur son auteur (hanté jusqu'à sa mort par des visions qu'il attribuait aux esprits des morts aborigènes qu'il avait emportés) aussi bien que sur ses victimes (comme amputés dans l'attente du retour des chers disparus). Enfin, *Dark Science* témoigne également de la possibilité de dépasser un tel traumatisme par un effort partagé de dialogue et de création : dans sa structure de production même – le scénario et le tournage ont été développés par un auteur aborigène, David Milroy, en étroite concertation avec les membres de KALACC, le réalisateur aborigène Warwick Thornton tenait la caméra – ainsi que dans sa conclusion : « Ne sois pas triste, disent les anciens de Fitzroy Crossing à la petite-nièce de Mjöberg lors de sa première visite, nous allons faire cela ensemble, tout ira bien ».

Dans un court essai intitulé *De la mémoire obscure à la mémoire consciente*, écrit en postface à ses deux romans sur l'esclavage, Patrick Chamoiseau part du constat d'un silence entourant la mémoire de l'esclavage dans les familles antillaises résultant en une « mémoire obscure » qui travaille en profondeur la société et permet à l'héritage esclavagiste de demeurer actif. Pour rendre compte de cette mémoire, Chamoiseau avance que, pour ces sociétés, « l'attentat colonial-esclavagiste » a été fondateur, conceptualisant par là même

l'idée de « crime fondateur », distinct de deux autres crimes, victorieux ou déstructurant, parce qu'il « est à l'origine d'une nouvelle communauté, de nouvelles cultures, de nouvelles sociétés, nouvelles identités, nouvelles visions du monde » (2010 : 15). Dès lors que, dans ces nouvelles sociétés victimes et bourreaux coexistent, « comment transmettre la mémoire d'un crime qui n'est ni victorieux ni déstructurant, ou qui est victorieux pour les uns et déstructurant pour les autres, mais qui de toute manière se trouve à l'origine de ce que l'on est ? » (*Ibid.*).

Les situations autochtones découlant d'un colonialisme de peuplement sont également déterminées par un crime fondateur et se rapprochent en cela des situations créoles. Le crime en question n'est pas l'accaparement de terres, d'ossements ou d'objets, non plus que l'enlèvement d'enfants : ceux-ci sont un effet ou une conséquence d'un crime plus profond, sans lequel le pillage de tombes, l'appropriation foncière ou l'acculturation forcée d'enfants ne seraient pas même imaginables. Il s'agit d'un crime de décivilisation, au sens d'Aimé Césaire dans son *Discours sur le colonialisme* qui affirme que « la colonisation travaille à *déciviliser* le colonisateur » (2004 [1955] : 21) et ne procède que parce que le colonisé est avant tout décivilisé, privé de sa civilisation propre, dans le discours comme dans les actes.

Si un crime semblable fonde les situations créoles et autochtones, la trajectoire historique de leur développement est cependant distincte. Dans les situations autochtones où un colonialisme de peuplement est actif (typiquement dans les quatre Etats qui ont d'abord voté contre la Déclaration des Nations unies sur les Droits des Peuples Autochtones : Etats-Unis, Canada, Nouvelle-Zélande, Australie), la décivilisation des autochtones constitue le fondement juridique même de l'implantation des colons – *terra nullius* – et nourrit leur désir de remplacer effectivement les autochtones, thèse que développe l'historien australien Patrick Wolfe - à travers l'idée d'une « logique d'élimination » qui porte sur les dimensions physiques tout autant que culturelles et historiques de la présence autochtone. Dans une telle situation, les luttes autochtones ne peuvent s'articuler que sur l'affirmation de leur présence et de leur différence, ce qui contribue à expliquer pourquoi les processus de créolisation effectivement à l'œuvre en Australie, comme dans les institutions coloniales et postcoloniales du Kimberley, ne s'y disent pas comme telles.

## **Conclusion**

Les demandes de rapatriement de restes ancestraux s'inscrivent dans un ensemble plus large de dispositifs politiques et créatifs visant à réparer les injustices coloniales émanant du crime fondateur de l'installation : comme manière d'affirmer et garantir la présence et la vitalité autochtones, comme façon d'inscrire une mémoire propre à ces sociétés dans l'arbre mémoriel de la nation australienne, manière d'infléchir son devenir. L'ensemble de ces opérations correspond au processus que Chamoiseau tente de décrire permettant de passer d'une mémoire obscure à une mémoire consciente. L'insistance, soulignée dans le film *Dark Science* sur le fait de travailler ensemble, de concourir ensemble à rectifier une injustice, un crime, un délit, relève de cette logique. Au fait, la catégorie même d'autochtone ne peut être recevable d'un point de vue analytique que comme une catégorie relationnelle incluant nécessairement les colons dans son déploiement. C'est de ce point de vue que la mobilisation en faveur des droits des peuples autochtones dans les colonies de peuplement peut, sinon doit, être comprise comme une manière de renouveler la société nationale par delà l'arrogance coloniale. La traduction politique et institutionnelle de cet enrichissement de la nation par une mémoire partagée demeure aujourd'hui au premier plan des luttes aborigènes en Australie.

## Références

Césaire Aimé, 2004 [1955], *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine.

Chamoiseau Patrick, 2010, *De la mémoire obscure à la mémoire consciente*, Paris, Gallimard.

HREOC (Human rights and Equal Opportunity Commission), 1997, *Bringing Them Home. Report of the National inquiry into the separation of Aboriginal and Torres Strait Islander children from their families*, Canberra, HREOC.

La Fontaine Monique (ed.) 2007, *New Legend: a story of law and culture and the fight for self-determination in the Kimberley*, Fitzroy Crossing, KALACC.

Préaud Martin, 2012, “Festivals de passage : les Aborigènes du Kimberley se réunissent en Kriol », Pourchez Laurence & Isabelle Hidair (eds), *Rites de passage et constructions identitaires créoles*, Paris, Editions des archives contemporaines.

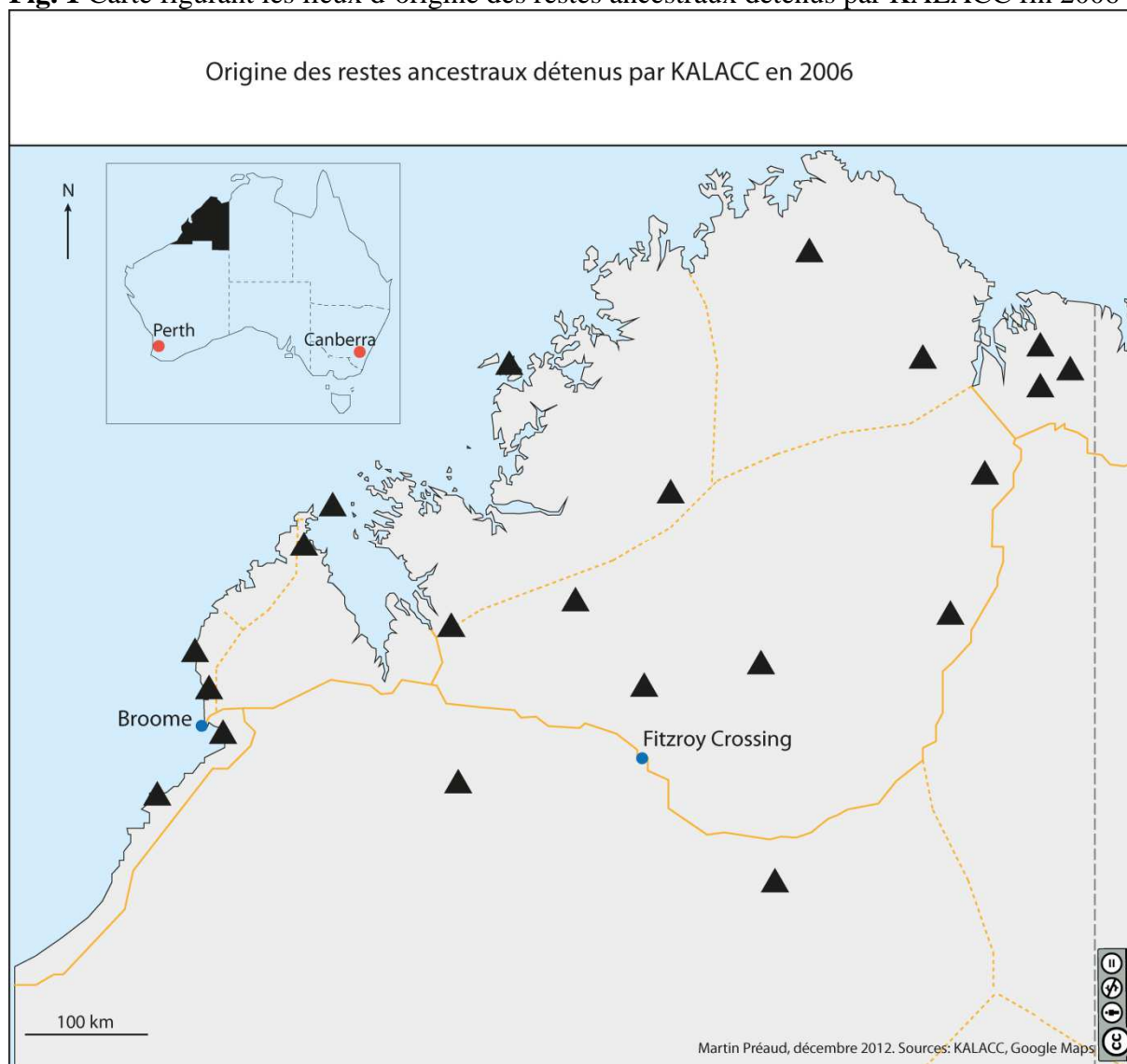
Wolfe Patrick, 1994, “Nation and miscegenation: Discursive continuity in the post-Mabo era”, *Anthropological Quarterly* 36, pp. 93-152.

Wolfe Patrick, 2006, “Settler colonialism and the elimination of the native”, *Journal of Genocide Research* 8 (4), pp. 387-409.

Haines Franck (producteur), Gabrielsson Johan & Warwick Thornton (réalisateurs), David Milroy (scénariste), 2008, *Dark Science* (documentaire, 53 min.), Frank Haines Films, Film Finance Corporation, ScreenWest, SBS, Australie.

## Illustrations

**Fig. 1** Carte figurant les lieux d'origine des restes ancestraux détenus par KALACC fin 2006





**Fig. 2** Container des restes et objets ancestraux devant les bureaux de KALACC, Fitzroy Crossing, 2007 (Photo : Martin Préaud).